

252 *Journal Historique sur les*
entrée. Pour le remboursement du prix
des deux Charges de Directeurs Generaux
des Finances, qui avoient coûté huit cens
mille livres chacune, on a obligé les six In-
tendants des Finances, d'acheter chacun
deux cens mille livres d'augmentations de
gages, qui leur produiront annuellement dix
mille livres, & le Roi a créé un septié-
me Intendant des Finances en faveur de Mr.
Poullétier Garde du Tresor Royal, avec in-
spektion sur les Tresoriers des guerres, &
sur les Emplois qui les concernent, pour
laquelle il doit payer huit cens mille livres;
de maniere que par ces supplémens on trou-
ve les seize cens mille livres de rembourse-
ment dûs aux deux Directeurs Generaux
des Finances, & encore quatre cens mille
livres au delà, qui entrent dans les Coffres
du Roi.

*Mr. de
Montargis
Garde du
Tresor Royal.*

V. La promotion de Mr. Poullétier à la
Charge d'Intendant des Finances, faisant
vaquer celle de Garde du Tresor Royal,
dont il étoit pourvû, Mr. de Montargis,
gendre de Mr. Mansard & l'un des Tresor-
riers de l'Extraordinaire des guerres, a ob-
tenu l'agrément du Roi pour l'acheter.

*Arrêt pour
la diminu-
tion des espe-
ces.*

VI. Ceux qui s'étoient flattez d'une pro-
rogation au prix des especes d'or & d'argent
en France, fixé pour le premier du mois
de Mars, se sont trouvez trompez: Elle a
eu lieu dans toute son étendue; le Louïs
d'or n'a plus cours dans le Royaume que
pour treize livres, les piéces de vingt sols que
pour dix-huit, & celles de dix sols que
pour neuf sols: Cette diminution a causé
des pertes si considerables à ceux qui te-
noient l'argent renfermé dans leurs coffres,

ou